

Spécimen



PB-PP1B-21818
BELGIE(N)-BELGIE

MOTORHOME CLUB BELGE

A.S.B.L.

Spécimen



Spécimen

www.lemotorhomeclubbelge.be

Bimestriel N° 208 Juin — Juillet 2024

Editeur responsable : MCB asbl 11, rue de Sou-nage

N° Agrément : P904060

Bureau de dépôt : Manage

Rappel : Les sorties du M.C.B. sont préparées par les membres du club. Ils ne sont pas professionnels du tourisme et invitent bénévolement les autres membres du club. Ils ne peuvent tirer aucun profit personnel de ces activités et sont remboursés des frais prévus et justifiés. Les programmes sont donc susceptibles d'être modifiés.

Février 2024 Du 09 au 11	Week -end carnaval à Tongres. Marie—Claire et Antoine
Mars 2024 Du 22 au 24	Week-end AG Au Chant d'Eole à Quévy. L'O.A.
Avril Du 5 au 7	Week-end à Saint Omer Brigitte et André
Avril Du 20 au 24	Week-end à Berck sur mer Monique et Didier
Juin Du 14 au 17	Week-end à Joinville Martine et Philippe
Juin Du 25 au 03/07	Minitrip en Lot et Garonne Brigitte et André
Juillet Du 05 au 15	Minitrip en Dordogne Brigitte et André
Juillet Du 21 au 26	Minitrip dans les Ardennes « spécial enfants » Micheline et Thérèse
Juillet 2024 Du 26 au 28	WE Pétanque à Wépion Didier G. et Fernand
Aout 2024 Du 5 au 12	Petite balade vers la Champagne Annie et Dany
Aout 2024 Du 5 au 12	Spectacles du monde à Port sur Saône Chantal et Michel
Aout 2024 Du 25 au 4 septembre	Minitrip dans le Morbihan Martine, Philippe et Thérèse
Septembre 2024 Du 20 au 22	BelgoCC Club A.M.I.
Octobre 2024 Du 11 au 21	Les Saintes Maries de la Mer Michelle et Guy
Novembre Du 8 au 10	WE Bowling à Waremme Monique et Fernand

Motorhome Club Belge ASBL N° 0443.206.163

Membre de la Ligue Francophone Belge des Clubs de Motorhomes— Membre de la Fédération Internationale des clubs de Motorhomes

Numéro de compte bancaire :

IBAN : BE 72 3100 9281 2316

BIC : BBRUBEBB

Site internet :

http : //www.lemotorhomeclubbelge.be

Organe d'Administration



Le MCB n'est pas sur



Présidente et chargée de la communication :

Mme Gérard Thérèse

presidencedumcb@gmail.com

Secrétaire :

Mr Limage Guy

064/ 54 13 64 ou 0471 / 719 421

secretariatdumcb@gmail.com

Trésorier , Vice-Président

Coordinateur des sorties :

Mr Henrotay Luc

+352 / 621272996

admdumcblh@gmail.com

Vérificateurs aux comptes : Mr Marc Fostier

Mr Laurent Maertens.

Responsable Site Web : Mr Malisart Alain :

La revue « Roues Libres » : Rédaction : les Administrateurs

Relecture : Mme Hergo Eveline

Mr Dupont Etienne

L'été sera-t-il chaud ? L'édito

En ce début d'année, certains de nos membres pensaient trouver le soleil et la chaleur dans le sud de l'Europe mais parfois ils ont été déçus.

D'autres ont eu plus de chance ! Certes, la météo s'est montrée capricieuse en ce printemps, passant de conditions hivernales à des températures estivales en moins de 24 heures. Un yoyo climatique qui, s'il laisse perplexe, ne décourage pas pour autant de nombreux camping-caristes très présents sur les routes.

Au cours de ces deux derniers mois, des membres du **MCB** ont pu apprécier les sorties à Saint-Omer et à Berck-sur-Mer. Pour l'une et l'autre sortie, 22 équipages étaient présents et à chaque fois, un nouveau membre a été présenté. C'est toujours une agréable mission pour les administrateurs de pouvoir remettre la pochette de bienvenue du **MCB** mais aussi le sac **MCB** avec quelques cadeaux. Nous souhaitons à ces 2 nouveaux équipages de participer souvent aux futures sorties du club.

Les listes d'inscription sont bien remplies pour les sorties annoncées dans la revue 207. Très vite il a fallu annoncer « complet » pour le minitrip en Dordogne vu que les membres du comité organisateur français ont prévenu nos OrgaMCBéens qu'ils avaient enregistré beaucoup d'inscriptions dès la publication du programme. Pour la sortie dans les Ardennes, lors de la sortie à Berck-sur-Mer organisée par le club **CCNP**, Thérèse et Micheline ont proposé aux membres de ce club de participer à la sortie qu'elles organisent. Cette proposition a été bien accueillie puisque 3 équipages du **CCNP** se sont inscrits à la sortie. Voilà une belle initiative pour une ouverture aux réunions du **MCB**. Il est à noter que deux équipages sont belges et qu'ils pourront ainsi connaître la convivialité qui règne lors des sorties **MCB**.

N'oubliez pas l'invitation faite par le club **AMI** pour le **BELGO CC** qui se déroulera du 20 au 22 septembre. Les inscriptions sont prévues jusqu'au 15 juillet. Nous comptons sur vous pour représenter le **MCB** en nombre. Cette réunion bisannuelle est toujours une grande fête qui permet de rencontrer les membres des clubs néerlandophones et francophones.

En parcourant cette revue, nous vous invitons à prendre connaissance des prochaines sorties en espérant vous y retrouver en pleine forme.

Dans l'espoir de connaître un été chaud, nous vous souhaitons de belles vacances.

Thérèse, Guy et Luc

Sommaire

Page 3 : le club.

Page 4 : l'édito.

Page 5 : le billet de la présidente.

Page 6 : Invitation WE
pétanque à Wépion

Page 7 / 8 : Balade en Champagne

Page 9 : Festival du folklore de
Port-sur-Saône

Pages 10 / 11 : Minitrip dans le
Morbihan

Page 12 : Dans le rétroviseur :
WE à Tongres

Page 13 / 14 : Compte rendu de
l'Assemblée Générale

Page 15 : Les anniversaires

Page 16 : Dans le rétroviseur :
WE à Saint-Omer

Page 17 : Dans le rétroviseur :
WE à Berck-sur-Mer

Page 18 : Environnement : Les Lez
en Wallonie

Page 19 : le GPL dans les moteurs
diesel des MH

Page 20 : Les permis B (suite)

Pages 21 / 22 : Sécurité : Inspection
des bouteilles de GPL

Page 23 : Souvenirs

Pages 24 / 25 : BI des 4 invitations

Page 26 : Conditions Générales

Page 27 : La vie du club.

Mois de parution de la revue « Roues Libres » : Février – avril – juin – août – octobre – décembre.

Merci d'envoyer vos articles au plus tard pour le 5 du mois précédent à presidencedumcb@gmail.com

En accord avec l'auteur, les administrateurs de l'OA se réservent le droit de modifier ou pas un article proposé.

L'OA n'est en aucun cas engagé par les opinions émises. Seul l'auteur est responsable de son article.

Billet de la Présidente...



Chers membres,

Vous avez entre vos mains le « Roues Libres » remanié.

En effet, notre frustration était grande de ne pas pouvoir partager avec vous les articles liés à l'actualité du moment soit par rapport à notre mode de loisirs, à nos véhicules, aux nouvelles législations, ... et de les publier le plus rapidement possible. Nous avons la chance d'avoir au sein de l'Organe d'Administration Guy qui est toujours à l'affût de lecture portant sur la sécurité, la législation, les conseils, ... et toujours prêt à nous les partager. Je le remercie pour ces précieux partages.

Pour résoudre ce souci de vous informer sans augmenter le nombre de pages et les frais d'impression, nous avons opté pour remettre le calendrier des sorties en une seule page en début de revue, comme dans le passé, et d'insérer les bulletins d'invitation en fin de revue en format A5 c'est-à-dire deux par page. Les recommandations qui figuraient au verso de chaque bulletin d'invitation seront reprises en fin de revue et valables pour toutes les sorties. Pourquoi les rappeler à chaque fois au verso d'un bulletin d'invitation ?

Votre revue « Roues Libres » retrouve ainsi son rôle premier qui est de vous informer des sorties futures, de vous faire connaître les compte rendus des sorties et aussi de vous communiquer toutes les informations qui peuvent concerner notre mode de loisirs.

Je profite aussi pour déjà vous inviter à réfléchir au programme des sorties 2025. C'est le moment lors de vos balades de cet été de rêver et de réfléchir : pourquoi ne pas envisager un week-end avec le club à tel ou tel endroit, un minitrip dans telle ou telle région ?

Vous le savez, sans vos propositions la vie du club s'arrête. Nous sommes tous contents de participer à une sortie. La preuve, ce sont les inscriptions qui affluent auprès des OrgaMCBéens dès qu'une invitation est publiée. Pourquoi ne pas inverser les rôles le temps d'un week-end ?

Ces dernières années, il faut le reconnaître, les week-ends étaient manquants.

N'hésitez pas à contacter Luc, coordinateur des sorties, qui se fera un plaisir de vous aider dans votre projet.

Vous trouverez dans ce « Roues Libres », les invitations de l'été. Le week-end dédié à « la pétanque » est repris par Fernand et Didier, la balade en Champagne qui a été surbookée l'année dernière est reprise par Annie et Dany, la sortie « festival international de danses folkloriques » à Port-sur-Saône sera gérée par Chantal et Michel, le séjour de dix jours dans le Morbihan a été préparé par Martine, Philippe et moi-même. Deux sorties sont prises en mains par des membres qui ont osé franchir le pas de l'accompagnement. Nous les remercions et les encourageons dans cette démarche.

Bonne lecture à vous et à très bientôt.

Thérèse

Week-end Pétanque à Wépion

Du 26 juillet au 28 juillet 2024 avec Didier et Fernand.

Fernand et Didier vous accueillent le vendredi 26 juillet

à partir de 18h00 (⚠ Pas avant).

Chemin des Archiducs 37 à Wépion

N 50°25'17.8 E 4°51'21.4

Arrivée des participants et placement sur le parking

Vers 19h00, apéro de bienvenue et briefing.

Vers 20h00, affichage des équipes et terrains pour le tournoi.



Pour les non-joueurs, possibilité de se rendre à Namur pour le marché hebdomadaire par les transports en commun ou balade en vélo le long de la Meuse.

Le soir, buffet froid, dessert et boissons comprises



Dimanche: possibilité de commander la veille viennoiseries et pains.

Remise des prix et apéro de fin de Week-end.



Balade en Champagne

Du 31 juillet au 04 août 2024 avec Annie et Dany Roosen.



Chers amis motorhomistes, vu le succès de cette sortie l'an dernier, nous vous proposons cette petite promenade sur la route de la Champagne.

Le mercredi 31 juillet, nous vous accueillerons à **Fismes, au Musée France 40 Véhicules.**

7 Rue de la Sucrierie à 51170 Fismes.

GPS: N49°18'33.6204" (49.309339) - E3°41'7.1982" (3.685333).

Ce musée militaire se consacre à l'histoire et au matériel de la campagne de France de 1940, depuis l'an dernier une nouvelle exposition est en construction sur la période de la guerre 1914-1918.

Nous y rencontrerons des passionnés qui travaillent depuis des années à la sauvegarde du patrimoine militaire français. Ce musée est installé dans le dernier bâtiment de la sucrierie de Fismes construit en 1872. Le musée ne fut ouvert qu'en juin 2021, un magnifique travail réalisé par une équipe de bénévoles.



Ce musée est unique en Europe.

Nous aurions aimé pouvoir ensemble nous arrêter sur le chemin à **la Caverne du Dragon**, non loin de là, mais nous avons rencontré un souci de parking avec nos véhicules, ainsi nous vous suggérons lorsque vous serez sur l'impressionnant **Chemin des Dames** de vous arrêter et de prendre le temps de visiter ce lieu qui est un important mémorial de la Guerre 14-18.

Nous vous attendrons donc à **partir de 17 heures au Parking du Musée**, l'association nous accueille jusqu'au lendemain. Les bénévoles nous proposeront une soirée amicale avec une dégustation de produits locaux, bière locale *la Chopine*, *Jus de Chenilles*, etc... et nous pourrons déguster un repas bol préparé avec *la cuisine de campagne* du musée.

Inclus dans le prix : 2 boissons et le repas, plat, fromage, dessert.

Jeudi matin 1er août, nous visiterons les lieux avec un passionné qui nous amènera « *Du Boutons de Culotte ... aux Chars d'Assaut* »

Après-midi départ vers Condé en Brie.



Nous passerons la nuit à quelques pas du Château, vous trouverez tout à côté une aire de services ainsi qu'une supérette et une boulangerie à proximité. Si le temps le permet, nous pourrions profiter de la piscine communale.

Vendredi matin 2 août nous ferons la **visite guidée du Château des Princes de Condé**.

Château où on sent vivre l'Histoire, demeure de François de Bourbon ancêtre de tous les rois de France depuis Henri IV, le bâtiment est habité et possède plus de 1000M2 de décors classés que nous découvrirons avec l'un des propriétaires.



Après-midi, départ vers

Champvoisy où nous serons accueillis par les sympathiques vigneron que nous rencontrons

depuis plusieurs années et qui ont installé chez eux un accueil bien agréable pour les motorhomistes de passage.

Début de soirée, dégustation de *Champagne Felix des Lys* où différents crus vous seront proposés.

Samedi matin 3 août, départ en covoiturage pour le Mémorial des batailles de la Marne 14-18 à DORMANS. Monument grandiose construit après la guerre .



Fin de journée, nos hôtes nous proposent un repas Vigneron. Veuillez faire part de votre choix dans le menu sur le bulletin d'inscription. (repas spécial sur demande)

Repas avec une demi bouteille de Champagne par personne.

*Foie gras ou escargots
Coquelet sauce à ma façon et accompagnement
Fromage
Dessert*

Dimanche 4 août, visite des Vignes et du Domaine. Après-midi, départ au gré de chacun.

Info: Il y a sur place, de l'électricité, eau et vidange.

Si nécessaire, vous pouvez en disposer en vous adressant aux propriétaires.

Invitation du Camping Car Club Est



Festival international de Port-sur-Saône.

Du 05 au 12 aout 2024.

Groupes pressentis pour 2024 :

Modifications possibles.

- Batuc'ados
- Brésil
- Bretagne
- Colombie
- Congo
- Moldavie
- Taïwan
- Etats-Unis

Organisation : Et le CA du CCCEst.

La municipalité de Port-sur-Saône et le Camping Car Club Est vous invitent à la 34ème édition de cette grande manifestation d'envergure régionale rassemblant durant cinq jours, plusieurs nations du monde entier, qui viennent présenter leur folklore et leur culture.

Cinq jours donc d'échanges et de convivialité passés à la rencontre d'autres peuples grâce aux différentes animations organisées.

Vous serez accueillis au Camping Municipal de Port-sur-Saône situé à 300 M des spectacles et à 800M du centre -ville et des commerces.

Coût du séjour : 75 € par adulte

35 € par enfant de moins de 16 ans

Frais d'organisation : 15€ par véhicule.

Sont inclus :

- l'emplacement sur le camping ou l'annexe jouxtant celui-ci, sans électricité durant la période. (Possibilité de branchement électrique pour un forfait de 15€), **dans la limite de la puissance et des prises disponibles.**
- L'accès aux spectacles en salle climatisée et à toutes les animations extérieures du Festival durant le séjour.
- Un repas offert par la municipalité suivi d'un spectacle « spécial camping-cariste ».
- Vin d'honneur et animations au cours du séjour.

Rendez-vous : N47°40'55.2'' E6° 02'23. 4''

Les arrivées peuvent se faire le lundi 5 aout de 9h00 à 12h00 et de 13h00à 18h00.

Le mardi 6 aout de 9h00 à 12h00.

Départ : Lundi 12 aout.



Minitrip dans le Morbihan

Du 25 aout au 04 septembre 2024 avec Thérèse, Martine et Philippe.



En collaboration, Thérèse, Martine et Philippe vous proposent un minitrip en Bretagne et plus précisément à Carnac (en breton : Karnag) est une commune française située en Bretagne dans le département du Morbihan. La commune est connue pour ses alignements de 2 934 menhirs, ainsi que pour sa station balnéaire qui en fait une destination prisée.

Ce minitrip se déroule sur une dizaine de jours et nous logerons à Carnac au Camping 3*

« Kerabus » 13 allée des Alouettes, 56340 CARNAC



Sur ces dix jours nous découvrirons la région et les grands déplacements se feront en car, les autres sont soit à vélo ou à pied (max 4 km)

En petit train touristique

Visite des mégalithes

La basilique Saint Anne d'Auray



Bateau vers l'île aux moines

Quiberon le port et la conserverie



Le musée de la préhistoire à Carnac



Ainsi qu' une balade nature, des balades à vélo, temps libre à St Goustan, un BBQ party et nous terminerons notre périple par un repas bien mérité au restaurant « les Alignements »

Nous resterons les dix jours dans le même camping avec la possibilité d'en sortir à tout moment pour diverses raisons.

Quelques distances par rapport au camping :

La Maison des Mégalithes : 1400M

La boulangerie : 1800 M (il y aura un dépôt de pain sur commande dans le camping)

Le Marché : 1700 M

Lidl : 1900 M

Repas de clôture : 1600 M

Vous trouverez aussi deux supermarchés sur Carnac.

Le vélo sera très pratique. Possibilité d'en louer au centre ville.

Menu du repas de clôture :

Entrée : A : Terrine de canard

B : Feuilleté de la mer

Plat : A : Navarin d'agneau

B : Pavé de lieu jaune

Dessert : A : Far aux poires caramel beurre salé

B : Moelleux au chocolat



Compte-rendu du week-end à Tongres



Vendredi 9 février , il est 18h00, tout le monde est là, soit 22 équipages. Nous nous rassemblons sans nous douter de ce qui nous attend.

Qui a dit que Luc était volubile ? Que nenni ! Son discours d'accueil n'a pas dépassé 30 secondes.

1er don du ciel, le soleil est parmi nous !

Le confort du camping, la bonne ambiance et les en-cas de Marie Claire et Antoine nous amènent à profiter ensuite du sommeil du juste dans la plus vieille ville de Belgique.

2è don du ciel , le sosie d'Ambiorix est parmi nous. Il s'appelle Claude, on dit aussi « le Claude ».

Nous n'oublions pas qu'Ambiorix, moi, Roi de Chirons a vaincu César. Ce qui lui a fait dire: » De tous les peuples de la Gaule, les Belges sont les plus braves ».

En ces temps incertains, afin de veiller sur nous, le descendant d'Ambiorix a voulu faire honneur à son aïeul, il a envoyé quelques éclaireurs faire le guet au 220 Memelingenstraat.

Ils auraient veillé jusqu'à l'aube non sans goûter les fameuses frites gauloises.

3è don du ciel , C'est arrivé le dimanche après-midi

Ce n'est pas la basilique et son formidable musée.

Le dimanche après-midi, nous sommes en train d'admirer les chars du carnaval.

Soudain, une pluie de friandises nous tombe dessus à ne pas savoir où les mettre. Plus de 50 chars !

Ambiorix, fier sur la grand place, veillera encore sur nous pendant longtemps.

Voilà une sortie bien agréable.

Convivialité, complicité étaient au rendez-vous.

Merci à Marie Claire et Antoine.

Membre 1594



Compte-rendu de la 34^{ème} AGO qui s'est tenue à Quévy-le-Grand

le 23-03-2024

PRÉSENCE

63 membres (équipages) étaient présents sur 152 membres inscrits dans le registre du club au 31-01-2024. L'assemblée était constituée de 4 membres adhérents et de 68 membres effectifs ou représentés.

Les scrutateurs pour les différents votes : les membres B.V., C.B. et D.G.

BILAN MORAL

Bilan de l'année 2023 :

Durant l'année 2023, les rencontres ont pu se dérouler normalement sauf celle de St-Omer vu les problèmes d'inondation que les Hauts-de-France ont connus en fin d'année et le réveillon de la St-Sylvestre étant donné un nombre de participants jugé trop faible pour organiser une réunion conviviale. Plusieurs WE et minitrips se sont déroulés en comptant une participation des membres assez soutenue. La participation totale de cette année 2023 a été de 671 participants et 364 MH pour les 14 sorties enregistrées.

Par ailleurs, pour gérer le club MCB, les administrateurs se sont réunis 5 fois en « présentiel » et 6 visioconférences ont été tenues.

Projets 2024 :

Le programme des sorties 2024 a démarré dès le début du mois de février avec un calendrier bien fourni. Plusieurs WE et minitrips sont au programme. L'EURO CC n'aura pas lieu cette année suite à des problèmes entre la Fédération française des associations et clubs de camping-cars (FFACCC) et la Fédération internationale des clubs de motorhomes (FICM). Par contre le Belgo CC sera organisé en septembre par le club AMI.

NOUVEAUTÉS

3 nouveautés ont été présentées :

le porte-badge avec la nouvelle nominette imprimée et plastifiée ;

la bannière qui a été donnée par le prestataire du voyage en Italie, à la côte Amalfitaine ;

la nouvelle présentation des sorties sur le site du club pour mieux informer les visiteurs du site.

LE BILAN FINANCIER – APPROBATION DES COMPTES

Présentation des différents comptes

Luc, trésorier de l'association, a présenté les tableaux avec les comptes. Une feuille avec les divers postes financiers a été remise à chaque participant à l'assemblée.

Rapport des vérificateurs aux comptes

Préalablement à l'AG, M.F. et L.M. ont assuré la vérification des comptes. Ils ont eu accès à tous les documents comptables. Lors de l'AG, ils ont confirmé que les comptes étaient bien tenus.

Approbation des comptes de l'exercice 2023 et du budget 2024, décharge à l'OA

Les comptes 2023 et le budget 2024 **ont été approuvés à l'unanimité** par l'assemblée **et décharge a été donnée à l'unanimité à l'Organe d'Administration.**

ENTERINEMENT DES MEMBRES INSCRITS À UNE SORTIE DEPUIS L'AG 2023

Pourront voter lors de la prochaine assemblée générale les équipages composés comme suit :

COTISATION

Vu la diminution du nombre de membres, les rentrées d'argent relatives aux cotisations sont moins importantes.

Par ailleurs, l'organisation de l'AG et du WE « organisateurs » a engendré des dépenses plus élevées que l'année précédente. Les sorties sont à l'équilibre avec moins de recettes. Toutefois, le compte courant du club est toujours bien fourni. Etant donné le nombre réduit des administrateurs, les frais de fonctionnement sont bien gérés. Quant à l'édition des revues, l'OA limite toujours les dépenses tout en gardant le même nombre de revues et le nombre de pages publiées. Les autres frais subissent une augmentation vu le coût de la vie.

Décision de l'OA : la cotisation 2025 restera au même niveau.

Lors de l'AG, un tableau relatif aux coûts d'impression et d'expédition des revues a été présenté. Il apparaît que les coûts d'envoi à l'étranger (Europe) sont très importants par rapport aux frais postaux pour la Belgique. L'OA a proposé aux membres non-résidents de ne plus leur adresser les revues par voie postale mais par voie électronique. Les membres concernés **ont validé cette proposition qui entrera en application en 2025.**

QUESTIONS – REPONSES

Préalablement à l'AG, aucune question n'a été adressée à l'OA.

Toutefois, au vu des dernières informations qui ont été publiées dans la presse, l'OA a évoqué les dernières décisions adoptées par le Parlement européen pour les permis de conduire.

Pour le permis « B » et le passage à 4,250 T, on avance.

Il s'agit d'une première victoire pour les tenants de cette augmentation du PTAC, mais que la route est encore longue.

La proposition de directive telle qu'elle a été votée hier doit encore :

Être discutée par le Conseil des Ministres des états membres, qui est à même de modifier encore le texte définitif qui sera représenté devant le parlement ;

Faire l'objet, dans la version qui sortira du Conseil des Ministres, d'une nouvelle adoption par le parlement européen (prévu dans le courant de l'été, après les élections européennes) ;

Faire l'objet d'une transposition en droit des états membres.

Cette directive sera donc normalement applicable en 2025, les états membres ayant jusqu'en 2028 pour la transposer en droit national.

Pas d'un examen médical tous les 15 ans. Le Parlement européen a adopté mercredi (28-02-24) sa position quant à une révision des règles relatives au permis de conduire. Les eurodéputés ont rejeté l'idée de soumettre les conducteurs à un examen médical tous les 15 ans.

La durée du permis de conduire devrait passer à 15 ans. L'Europe a aussi décidé d'augmenter la durée de validité. Celle-ci devrait passer de 10 ans actuellement à 15 ans pour les motos et les voitures, cinq ans pour les camions et les bus “.

A aussi été évoquée **l'interdiction progressive de circuler en Wallonie.** La Ministre Tellier veut remplacer l'interdiction progressive de circulation des véhicules les plus polluants sur tout le territoire de la Wallonie par des mesures plus justes, efficaces et ciblées sur les grandes villes (Ex : Liège, Namur, Charleroi, Mons).

Dans les toutes prochaines semaines, elle soumettra au Gouvernement de Wallonie un avant-projet de décret modificatif et le soutien aux grandes villes wallonnes par droit de tirage.

DIVERS

Thérèse clôture cette assemblée générale avec une pensée à tous nos membres qui sont dans la peine, aux amis, conjoints et membres du club disparus. Elle propose aux membres présents de participer à une minute de silence en mémoire des personnes décédées depuis la dernière assemblée.

Après cet instant de recueillement, elle remercie tous ceux qui de près ou de loin participent à la vie active de notre club. Ils sont nombreux à aider pour le matériel, les photos, les parkings, les textes pour la revue, pour la gestion des accueils, etc ...

Nous avons fêté les....

10 ANS



15 ANS



20 ANS



25 ANS

Félicitations et
merci pour
votre fidélité.



30 ANS

Compte-rendu du week-end à Saint-Omer



Weekend St-Omer 5-7 avril 2024

En tant que "Bleus", Nouveaux Membres au club MCB, il nous revient de faire le compte-rendu du week-end organisé par Brigitte et André Mahieu.

Le vendredi 5 avril, on est parti de Brugge vers 11:30 hr direction Dunkerque par l'autoroute. Puis par le chemin des écoliers vers Bourbourg, le D1 vers Pietersbroek, Holke et le D300-D928 vers la Coupole où on arrive vers 14h30. On a apprécié les vastes paysages et le parcours vallonné.

Nous sommes bien accueillis sur le parking, spécialement réservé pour le club.

La coupole est le complexe militaire construit par l'armée allemande en 1943 pour le lancement de V2 direction L'Angleterre et Londres.

Au briefing nous recevons un sac "rouge MCB" pour les débutants, contenant une fiche d'urgence médicale, nos badges, l'autocollant MCB etc...et le devoir de rédiger le rapport de la réunion. Notre marraine Nicole nous a bien aidés pour cette lourde tâche.

De l'apéritif tout espagnol, on a apprécié surtout les olives farcies aux anchois, la sangria et bien sûr la bonne ambiance.

Le samedi matin, nous sommes invités à visionner un film sur le jour "D-day" du débarquement en Normandie.

L'après-midi, on a fait la visite de la Coupole et la découverte des V1 et V2. Je me rappelle très bien le moteur de V1 qui était tombé dans le jardin de mon grand-père à Braschaat près d'Antwerpen. Puis on a découvert la fusée V2, développée par Werner Von Braun à Penemunde.

Vers la fin de l'après-midi, déplacement vers Saint-Omer. En début de soirée, nous nous rendons au restaurant "Le Bachelin" où un repas 3 étoiles nous a tous régelés.

Après une nuit où un hibou m'a réveillé à 2:43 hr avec son cri spécifique "hou, hou", nous visitons "la Maison du Marais", et le sous-marin. J'ai bien apprécié l'aquarium avec les poissons d'eau douce où je me rapelle les poissons que j'avais attrapés dans ma jeunesse en pêche interdite ...

Après chez Capiou, maraîcher, suit la balade en bateau dans le vaste marais en rêvant de mes escapades de jeunesse dans les marais des étangs de Genk.

Nous prolongerons avec nos Parrain et Marraine, Jean et Nicole Doulliez, ce weekend magique d'encore une nuit.

Nous sommes bien heureux de faire partie de ce club MCB et attendons la possibilité de renouveler cette aventure. Et surtout un grand bravo et un grand merci aux organisateurs de ce weekend splendide.

Les "bleus", après ce weekend un peu "moins bleu",

Membre :1729



Compte-rendu du week-end à Berck-Sur-Mer



C'est fou ce que l'on peut ressentir avant une rencontre dans un club où l'on ne connaît personne. La crainte d'être frustré vis-à-vis des équipages formés de couples de camping caristes et moi, qui suis seul... On se pose bien des questions malgré l'âge et malgré ce que l'on connaît de la vie.

Malgré toutes ces questions, je suis resté surpris par les organisateurs qui étaient arrivés la veille pour se préparer à recevoir les membres du club MCB, CCCNP et autres.

Je me permets d'ouvrir une petite parenthèse. Il faut savoir que je suis arrivé la veille des événements sans le savoir. Je croyais que le rendez-vous était fixé au vendredi 14h00. J'ai été reçu merveilleusement bien accueilli par l'organisateur du CCCNP, qui m'a informé que l'organisateur MCB arriverait d'un moment à l'autre. Cette arrivée précoce était sûrement due à toutes ces questions qui se posent dans ma tête et la crainte de me faire.... (quoi ??? Je n'en sais rien !) par les couples vu mon célibat... Fermons la parenthèse.

Tous ces gens se sont installés. Moi, je suis resté dans mon coin toujours avec appréhension. Le soir tombant, la surprise était de mise quand on est venu frapper à ma porte pour m'inviter à venir partager un verre avec leurs amis, chez eux, pour ne pas rester seul la soirée. Bien que je ne me sente pas trop à l'aise, j'ai accepté cette gentille invitation et, finalement, tout s'est bien passé : de belles conversations. Je me suis senti tout de suite détendu et plus rassuré sur mes questions. Cela n'était pas terminé... Le lendemain était, pour moi, le grand jour pour « affronter » en fin de journée les membres du MCB, CCCNP et autres et voir si j'allais être aussi bien accepté que la veille chez les organisateurs et leurs amis.

Le matin, les personnes rencontrées la veille m'invitent à faire une balade en vélo en leur compagnie. La balade était basée sur les cerfs-volants à la plage. J'ai accepté de combiner vélo et marche. Cette balade m'a réchauffé le cœur ; j'étais encore plus à mon aise. Je n'oublierai pas ces gentilles personnes et l'invitation de la veille chez les organisateurs.

18h00, le pot de bienvenue. Nous avons entendu les discours des organisateurs, de Madame la Présidente et d'une personne qui m'a un peu marqué : le vice-président- trésorier... Un homme coiffé d'un chapeau et avec un sérieux étonnant, gardant bien sa place dans sa fonction, a fait, dans son discours, la présentation de mon arrivée comme nouveau membre dans le club et m'a « invité » à écrire ce résumé...

Après les discours, on a bavardé et on m'a présenté à d'autres membres. Nous avons passé une belle soirée, très agréable et solidaire. Les questions qui me traversaient l'esprit la veille se sont vite dissipées. C'était comme si je faisais déjà partie de cette grande famille des membres du club MCB.

Le midi du dernier jour, nous avons rendez-vous dans une salle du restaurant « Chez Mireille », où le personnel est bien sympathique, pour un repas dansant : repas très bien organisé et délicieux pendant lequel a régné une ambiance « de feu de la danse », de rires et de bonne humeur.

Je tiens à remercier les organisateurs, Présidente, Vice-président-trésorier, Administrateurs et membres de ce minitrip.

Vous êtes des personnes formidables.

Membre 1733.



ENVIRONNEMENT

Les LEZ en Wallonie annulées, tous les véhicules peuvent circuler librement

Au départ, la Wallonie souhaitait instaurer une immense zone de basses émissions (LEZ) pour éliminer progressivement les voitures les plus polluantes. Il n'en sera rien. Le décret a été abrogé, ce qui signifie que toutes les voitures peuvent circuler librement, quel que soit leur niveau d'émissions. Une victoire ?

Au départ, la Wallonie avait de grandes ambitions environnementales pour les transports. Il s'agissait en effet dès le 1er janvier 2025 d'interdire progressivement la circulation des véhicules les plus polluants afin de réduire les émissions de CO2 et d'améliorer la qualité de l'air. Initialement, il était même prévu que cette grande LEZ entre en vigueur au 1er janvier 2023 avec le calendrier suivant : supprimer les Euro I en 2023, Euro 2 en 2024, Euro 3 en 2025, Euro 4 en 2026, Euro 5 en 2028 et Euro 6 en 2030. Sauf que cette législation n'a jamais été mise en place en raison de la non-publication des arrêtés d'application. Un « problème administratif » qui avait postposé la mesure à 2025 (échéance à laquelle les véhicules sans norme, Euro 1, 2 et 3 auraient été éliminés).

Sauf que là aussi, rien ne sera finalement fait. En effet, ce mercredi, la Commission Environnement du Parlement wallon a approuvé ce mercredi, en urgence, une proposition de décret abrogeant les zones de basse émission, une mesure approuvée ce vendredi par l'ensemble des députés pour la dernière plénière avant les élections.

D'obscures raisons

On peut s'interroger sur ce revirement à 180°, alors que les autres régions du pays (et d'autres pays européens) poursuivent des politiques similaires. Au Parlement wallon, on indique que l'interdiction progressive de circuler sur l'ensemble du territoire wallon – une mesure qui émanait du précédent ministre de l'Environnement, Carlo Di Antonio (Les Engagés) – était « disproportionnée, difficilement applicable à l'échelle d'un territoire aussi vaste et divers que la Wallonie, et surtout peu efficace pour améliorer réellement la qualité de l'air. » Des propos tenus par Céline Tellier (Ecolo), ministre régionale de l'Environnement.

Depuis plusieurs semaines, les partis ont fait volte-face et la bonne intention de départ s'est transformée en boulet, probablement parce que la Région n'a pas les moyens de ses ambitions. En effet, interdire certains véhicules revient à stigmatiser plusieurs strates de la population. Et comme aucune aide financière n'est possible et que les élections approchent, toutes les parties ont préféré déclarer forfait. Certains fustigent toutefois la manière de procéder. Car il est vrai que la mesure initiale datait de 2019 et que 5 années se sont écoulées sans que rien ne soit aménagé.

Aujourd'hui, la mesure est donc jugée injuste, élitiste et antisociale, car les alternatives n'existent pas partout. Une position qui est discutable, car, question équité, il faudrait probablement mettre les citoyens belges sur le même pied. Et en Flandre comme à Bruxelles, un processus d'élimination des voitures les plus polluantes est en marche.

Un bienfait ?

Que penser de cette décision. Qu'elle est juste socialement. Probablement. Mais sans faire de politique, il est dommage aussi que les autorités n'arrivent pas à prendre des mesures de protection de la santé publique (décès prématurés dus aux polluants), les véhicules plus anciens étant effectivement plus polluants. L'absence de décision ou d'aménagements donne une nouvelle fois l'avantage à la Flandre et à Bruxelles qui ont une vision et tiennent un cap. Et il y a une fois de plus un nouveau déséquilibre entre le nord et le sud.

Reste que si la Région déclare forfait, les autorités locales (au niveau des villes) conservent la possibilité d'instaurer des zones de basses émissions locales. La chose avait déjà été envisagée par les villes d'Eupen et de Namur. Il faudra donc voir comment les prochaines majorités envisagent les choses. Mais ça, ce sera pour après les élections communales d'octobre 2024.

Source : GOCAR.Be - Publié le 27 avr. 2024

LE GPL ENFIN POSSIBLE SUR LES MOTEURS DIESEL ! ET LES CAMPING-CARS ?

Les véhicules au GPL bénéficient d'une vignette Crit'Air 1. Mais pour l'instant, seuls les véhicules essence pouvaient bénéficier de la bicarburation. Une invention vient d'être révélée, qui permet d'adapter les moteurs diesel au GPL. Cette innovation pourrait bien permettre à nos camping-cars de continuer à rouler partout, malgré les ZFE...

Première énergie alternative dans le monde, le GPL est un mélange de butane et de propane stocké à l'état liquide. Il est issu pour 40% environ du raffinage du pétrole (où il était auparavant considéré comme un déchet, brûlé au sommet des torchères) et pour quelque 60% de traitement du gaz naturel. Le BioGPL, issu de la fermentation des déchets végétaux, commence à se développer mais ne représente qu'une infime partie (environ 5%) de la production: en 2018, il représentait toutefois 10% du volume distribué dans le réseau Avia en France.



Pour l'instant, seuls les véhicules essence pouvaient être convertis au GPL. On parle d'ailleurs de bicarburation essence/GPL, une hybridation qui permet à votre véhicule d'être plus propre. Les véhicules essence/GPL bénéficient ainsi de la vignette Crit'Air 1. Un niveau de classification qui échappe aux interdictions anti-pollution. Les camping-caristes seraient intéressés par une conversion au GPL, mais la quasi-totalité des véhicules de loisirs roulent au diesel.

Un kit GPL pour véhicules diesel

Surprise cette semaine : une entreprise française, Retrogaz, a fait les gros titres des journaux en inventant un kit GPL compatible avec les moteurs diesel. Des véhicules ont déjà été équipés, et le journal [Le Parisien](#), qui a révélé cette innovation, nous apprend que l'administration a validé ce dispositif, attribuant aux voitures GPL/diesel le certificat Crit'Air 1.

3000 € pour pouvoir continuer à rouler partout

Ce kit pourrait être posé sur les vieux véhicules diesel (automobiles, utilitaires, engins de chantier), qui sont les premiers concernés par les interdictions dans les ZFE (Zones à faibles émissions). L'opération demanderait environ 2 jours de travail, et 3000 €. Une somme raisonnable si elle permet d'éviter l'immobilisation du véhicule. D'autant que le GPL est moins coûteux que le diesel. Le propriétaire rembourse donc une partie de l'opération sur sa consommation.

Les camping-cars aussi !

Nous attendons d'autres informations sur ce sujet, et notamment des précisions techniques de la part de la start-up Retrogaz. Nos journalistes ont accueilli cette information avec surprise (pour ne pas dire avec des doutes). Mais si le kit Retrogaz permet effectivement de convertir de vieux utilitaires diesel en GPL/diesel, les camping-cars devraient pouvoir en profiter. Techniquement, rien ne s'y oppose, à condition bien sûr de disposer de la charge utile nécessaire pour ce nouvel équipement.

Avantage

Outre un fonctionnement plus doux, une usure mécanique moindre et un entretien espacé, le GPL est moins polluant que l'essence ou le gazole: quasiment pas de particules ni de Nox et des CO2 réduits de 20 à 25 %. La fiscalité du GPL est avantageuse. Il est taxé au tiers des carburants conventionnels, pour un prix à la pompe inférieur d'environ 40%. Le GPL permet de doubler l'autonomie du véhicule en intervenant en complément de l'essence, et le réseau de distribution (environ 20% des stations en France) est bien développé à l'étranger. La réglementation prévoit, sur un même réservoir GPL, la possibilité d'alimenter le moteur et l'équipement domestique du camping-car.

Source : 15-12-2023

Rapporteur : G.L.

Permis B et le passage à 4,250 T ... on avance !! ??

Lors de sa séance du 28/02/2024 le Parlement européen a examiné et voté les 237 amendements des Directives COM 2023/127 et COM 2023/128

Des camping-cars de 4,250 tonnes à partir de 2028 ?

Le Parlement européen vient de voter en faveur de la proposition de l'ECF d'étendre le permis de conduire B à tous les camping-cars jusqu'à 4,250 tonnes. Après le Conseil en décembre dernier, la deuxième institution de l'UE a également voté en faveur de l'augmentation du permis de conduire B pour les camping-cars jusqu'à 4,250 tonnes.

Permis de conduire: pas d'un examen médical tous les 15 ans

Le Parlement européen a adopté mercredi (28-02-24) sa position quant à une révision des règles relatives au permis de conduire. Les eurodéputés ont rejeté l'idée de soumettre les conducteurs à un examen médical tous les 15 ans.

L'autoévaluation privilégiée

L'une des mesures du texte soumis au vote visait à introduire un examen médical tous les 15 ans pour les détenteurs d'un permis de conduire âgés de plus de 40 ans. Mais les eurodéputés ont préféré que les conducteurs évaluent eux-mêmes leur aptitude à conduire lors de la délivrance et du renouvellement du permis de conduire. Les États membres pourront décider si l'autoévaluation doit être remplacée par une visite médicale.

Durée du permis de conduire

L'Europe a aussi décidé d'augmenter la durée de validité du permis de conduire. Celle-ci devrait passer de 10 ans actuellement à 15 ans pour les motos et les voitures, cinq ans pour les camions et les bus “.

Il s'agit d'une première victoire pour les tenants de cette augmentation du PTAC, mais que la route est encore longue.

La proposition de directive telle qu'elle a été votée hier doit encore :

Être discutée par le Conseil des Ministres des états membres, qui est à même de modifier encore le texte définitif qui sera représenté devant le parlement ;

Faire l'objet, dans la version qui sortira du Conseil des Ministres, d'une nouvelle adoption par le parlement européen (prévu dans le courant de l'été, après les élections européennes) ;

Faire l'objet d'une transposition en droit des états membres.

Cette directive sera donc normalement applicable en 2025, les états membres ayant jusqu'en 2028 pour la transposer en droit national.

Durant une longue période, ce dossier a été défendu par la FICM avec la collaboration de notre ami Marcel VANDEN CLOOSTER qui avait tous les contacts utiles pour mener à bien la présentation de l'argumentation pour obtenir une révision de la législation sur le permis de conduire.

Nous pouvons remercier Marcel pour toute l'énergie qu'il a dépensée pour ce combat qui n'était pas gagné d'avance. Il a fait preuve de beaucoup de courage.

Toutes nos félicitations Marcel pour cette victoire et merci pour le travail accompli.

Les administrateurs du MCB

ENVIRONNEMENT

Inspection des bouteilles de GPL

Généralement, la validité d'une bouteille GPL est de 10 ans, après ce délai la bouteille doit être échangée ou certifiée à nouveau.

Au moment de l'inspection, la date d'inspection est estampillée dans la bouteille (mois et année). A partir de cette date, la bouteille sera valide pendant 10 ans.

MA BONBONNE DE GAZ ? PAS AU RECYPARC !

Mais si vous n'en avez plus l'usage ?



Déposez-les chez le revendeur le plus proche via

www.mabouteillegaz.be

Que faire des vieilles bonbonnes et bouteilles de gaz retrouvées dans une cave ou dans un garage ? Le recyparc n'est pas la solution !



Les bonbonnes et bouteilles de gaz doivent impérativement être déposées chez un revendeur. Toutes les bouteilles sont en effet rechargeables: le revendeur pourra vérifier la bouteille de gaz avant de la réutiliser. Par ce geste, vous protégez (gratuitement) l'environnement.

Pour connaître le revendeur le plus proche ou obtenir des renseignements sur le gaz que contient votre bonbonne, consultez le site mabouteillegaz.be

POURQUOI LES BONBONNES DE GAZ SONT INTERDITES AUX RECYPARCS ?

Les préposés ne sont ni formés ni outillés pour déterminer si une bonbonne de gaz est vide ou pas. Ils sont encore moins habilités à pouvoir la remplir.

Déposer des bonbonnes de gaz à l'insu des préposés dans les encombrants ou les métaux comporte **un risque élevé d'explosion lors du compactage ou du broyage de ces déchets**. Pour la sécurité de toutes et de tous, respectons les consignes !



Seules les cartouches non rechargeables de type camping gaz ainsi que les bombes aérosols comportant le pictogramme inflammable sont autorisées dans la partie *Déchets Spéciaux des Ménages* (DSM) des recyparcs.

Si lors de votre prochain grand nettoyage de printemps, vous retrouvez une bouteille ou une bonbonne de gaz, déposez-là chez un revendeur proche de chez vous ...C'est bon pour l'environnement, c'est sûr et gratuit !

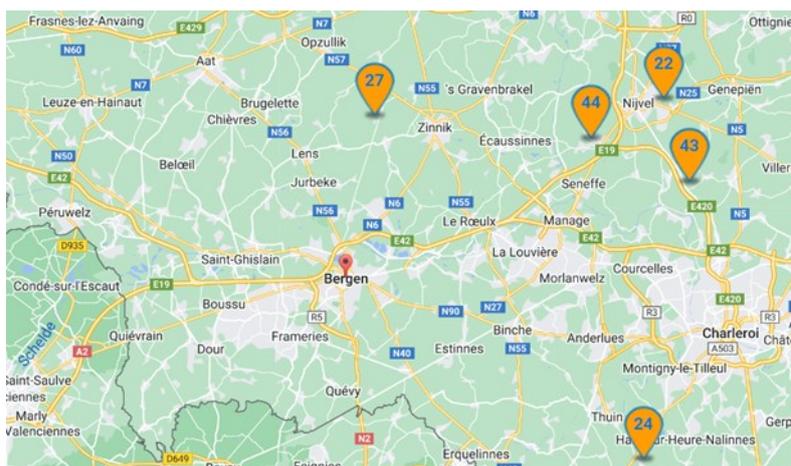


Vous pouvez trouver partout des bouteilles de gaz rechargeables inutilisées ou dormantes pour le butane, le propane et le Campingaz; abris, hangars de stockage, garages, maisons anciennes, maisons, même dans des sous-sol et greniers. Même si une bouteille semble vide, elle contient toujours du gaz gazeux. Si vous ne les utilisez plus, déposez la/les dans un point de collecte.



Via le site mabouteillegaz.be, voici un exemple des lieux pour y déposer vos bouteilles.

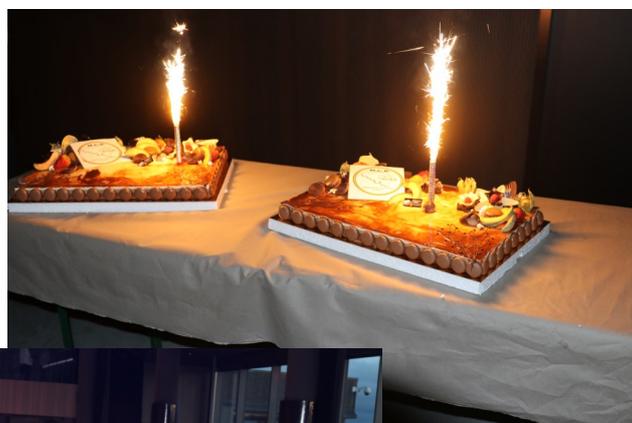
Vous pouvez reconnaître les « points de collecte » sur cette affiche. Vous pouvez vous rendre dans ces lieux



Rapporteur : G.L.

Souvenir de ce printemps

Saint-Omer



Quévy-le-Grand

Retrouvez l'ensemble des photos dans les albums sur notre site.



Bulletin d'invitation WE Pétanque à Wépion



Bulletin d'invitation Balade en Champagne

Membre N° : Equipage deadulte(s) ,enfant(s).....invité

Membre N° : Equipage deadulte(s) ,enfant(s).....invité

Nom (s) et prénom (s)

Rue Nr CP/Ville :

Rue Nr CP/Ville :

N° de Tel ou de GSM : E-mail :

N° de Tel ou de GSM : E-mail :

Marque cellule : Longueur : N° de plaque :

Marque cellule : Longueur : N° de plaque :

Cochez cette case si c'est la première fois que vous participez à une réunion du M.C.B.

Cochez cette case si c'est la première fois que vous participez à une réunion du M.C.B.

Repas adulte	X 35€	
Repas enfant	X 20€	
Infrastructure / personne (sanitaires et salle)	X 17€	
Participation aux frais (PAF par adulte 18 ans et +)	X 8€	
Inscription tournoi de pétanque	X 5€	
Total :		

Forfait WE adulte	X 125€
Participation aux frais : (PAFpar adulte 18 ans et +)	X 8 €
Total :	

Choix pour les entrées :	Foie gras	<input type="checkbox"/>	Escargots	<input type="checkbox"/>
--------------------------	-----------	--------------------------	-----------	--------------------------

Date limite d'inscription et de paiement : **08/07** Concentration limitée à : **30 MH**

Date limite d'inscription et de paiement : **01/07** Concentration limitée à : **25 MH**

Inscription à renvoyer à

GSM :

Inscription à renvoyer à

GSM :

Email :

Email :

J'ai pris connaissance des conditions et remarques reprises en fin de revue.

J'ai pris connaissance des conditions et remarques reprises en fin de revue.

Il est rappelé que lorsque les réunions sont limitées à un nombre précis de véhicules ou de personnes, il est vivement conseillé de faire au plus vite le paiement sur le compte du club et d'envoyer directement le bulletin d'inscription dûment complété aux OrgaMCBéens. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des paiements.

Il est rappelé que lorsque les réunions sont limitées à un nombre précis de véhicules ou de personnes, il est vivement conseillé de faire au plus vite le paiement sur le compte du club et d'envoyer directement le bulletin d'inscription dûment complété aux OrgaMCBéens. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des paiements.

L'organisateur s'engage à traiter vos données à caractère personnel à des fins de gestion interne et à respecter les règles de confidentialité.

L'organisateur s'engage à traiter vos données à caractère personnel à des fins de gestion interne et à respecter les règles de confidentialité.

Je verse le montant TOTAL repris ci-dessus au compte IBAN : BE72 3100 9281 2316 / BIC : BBRUBEBB du M.C.B. A.S.B.L. à Manage en indiquant en communication : Sortie à « pétanque»/ N° de membre.....

Je verse le montant TOTAL repris ci-dessus au compte IBAN : BE72 3100 9281 2316 / BIC : BBRUBEBB du M.C.B. A.S.B.L. à Manage en indiquant en communication : Sortie à « Champagne»/ N° de membre.....

Nous arriverons au rendez-vous le versheures

Nous arriverons au rendez-vous le versheures



Bulletin d'invitation Festival du folklore à Port-sur-Saône

Membre N° : Equipage de adulte(s) , enfant(s) ,invité

Nom (s) et prénom (s)

Nom (s) et prénom (s)

Rue Nr CP/Ville :

N° de Tel ou de GSM : E-mail :

Marque cellule : Longueur : N° de plaque :

Cochez cette case si c'est la première fois que vous participez à une réunion du M.C.B.

Forfait adulte	X 75€	
Forfait enfant (moins de 16 ans) enfant	X 35 €	
Option forfait branchement électrique	X 15 €	
Participation aux frais (PAF par adulte 18 ans et +)	X 6€	
Frais d'organisation par équipage	1	15,00
Emplacement dans la salle	Parterre	Gradin
Total :		

Date limite d'inscription et de paiement : **01/07** Concentration non limitée

Inscription à renvoyer à

GSM :

Email :

J'ai pris connaissance des conditions et remarques reprises en fin de revue.

Il est rappelé que lorsque les réunions sont limitées à un nombre précis de véhicules ou de personnes, il est vivement conseillé de faire au plus vite le paiement sur le compte du club et d'envoyer directement le bulletin d'inscription dûment complété aux OrgaMCBéens. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des paiements.

L'organisateur s'engage à traiter vos données à caractère personnel à des fins de gestion interne et à respecter les règles de confidentialité.

Je verse le montant TOTAL repris ci-dessus au compte IBAN : BE72 3100 9281 2316 / BIC : BBRUBEBB du M.C.B. A.S.B.L. à Manage en indiquant en communication : Sortie à « Port sur Saône»/ N° de membre.....

Nous arriverons au rendez-vous le versheures



Bulletin d'invitation Minitrip dans le Morbihan

Membre N° : Equipage de adulte(s) , enfant(s) ,invité

Nom (s) et prénom (s)

Nom (s) et prénom (s)

Rue Nr CP/Ville :

N° de Tel ou de GSM : E-mail :

Marque cellule : Longueur : N° de plaque :

Cochez cette case si c'est la première fois que vous participez à une réunion du M.C.B.

Forfait 1 MH avec 1 personne	X 432€	
Forfait 1 MH avec 2 personnes	X 608 €	
Participation aux frais : (PAFpar adulte 18 ans et +)	X 53 €	
Total :		

Choix du Menu

Entrée	A	B
Plat	A	B
Dessert	A	B

Date limite d'inscription et de paiement : **20/06** Concentration limitée à : **28 MH**

Inscription à renvoyer à

GSM :

Email :

J'ai pris connaissance des conditions et remarques reprises en fin de revue.

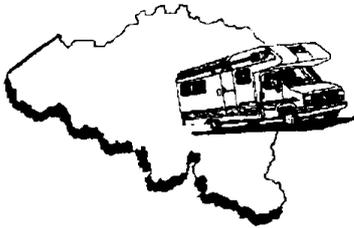
Il est rappelé que lorsque les réunions sont limitées à un nombre précis de véhicules ou de personnes, il est vivement conseillé de faire au plus vite le paiement sur le compte du club et d'envoyer directement le bulletin d'inscription dûment complété aux OrgaMCBéens. Les inscriptions se font dans l'ordre d'arrivée des paiements.

L'organisateur s'engage à traiter vos données à caractère personnel à des fins de gestion interne et à respecter les règles de confidentialité.

Je verse le montant TOTAL repris ci-dessus au compte IBAN : BE72 3100 9281 2316 / BIC : BBRUBEBB du M.C.B. A.S.B.L. à Manage en indiquant en communication : Sortie à « Morbihan»/ N° de membre.....

Nous arriverons au rendez-vous le versheures

M.C.B.



Motorhome Club Belge
A.S.B.L.

Le règlement d'ordre intérieur est disponible sur le site : www.lemotorhomeclubbelge.be

Conditions Générales et Particulières dont je prends connaissance avant de compléter mon bulletin d'invitation.

Recommandations :

Sauf stipulation contraire, les enfants à partir du jour de leur douzième anniversaire sont considérés comme adultes.

Les animaux de compagnie devront rester constamment sous la surveillance de leur maître et ne devront en aucun cas être une gêne pour les autres personnes. Ils ne sont pas admis dans les restaurants, ni lors des visites sauf stipulation contraire.

Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Les membres du M.C.B. peuvent occasionnellement inviter l'une ou l'autre de leurs connaissances à une concentration. L'acceptation de ces invités à la concentration est cependant soumise à l'approbation de l'Organe d'Administration qui tranchera sans appel. Il se réserve le droit de demander un supplément. Les invités acceptés à une concentration sont soumis au même règlement d'ordre intérieur que les membres. L'hôte répond de ses invités devant l'association.

[Le port du badge est obligatoire lors des sorties.](#)

LES INSCRIPTIONS :

L'inscription n'est prise en compte qu'après réception du bulletin correctement complété ET du paiement complet dans les délais impartis. L'envoi du bulletin par mail est recommandé sauf stipulation contraire de l'OrgaMCBéen.

En cas de limitation des places disponibles à une concentration, la date de l'extrait de compte et le numéro d'opération du compte du M.C.B. fera foi pour départager les candidats. Les membres non retenus seront intégralement remboursés.

Toute réclamation concernant les frais relatifs à cette sortie doit être adressée à l'OrgaMCBéen au plus tard dans les 48 heures qui suivent la fin de cette sortie. Passé ce délai, il ne sera plus donné suite.

En cas de non-participation pour raison sérieuse, le montant de la participation est remboursé si le club n'a pas exposé de frais pour le membre. Le droit d'inscription ne sera jamais remboursé si l'annulation se fait après la date limite d'inscription.

Le club et les OrgaMCBéens déclinent toute responsabilité en cas d'accidents, vols, dégradations et incidents lors d'une sortie ou d'une activité.

Les participants se conformeront strictement aux directives du / des OrgaMCBéens et des placeurs chargés du stationnement tant diurne que nocturne.

L'utilisation de groupe électrogène est strictement interdite sauf en cas de nécessité urgente et ce avec l'autorisation

Motorhome Club Belge a.s.b.l. n°0443.206.163 / rue de Soudromont 11 à Manage / région Wallonne.

Téléphone Secrétariat : 064 54 13 64. ING : BE72 3100 9281 2316 / www.lemotorhomeclubbelge.be

La vie du club.



Bienvenue



Carnet gris

Le vie du club .

Pour supprimer le Roues Libres version papier :

Comme annoncé dans la New Letter du mois de mai, un simple mail au secrétariat de notre club (à Guy) demandant le Roues Libres uniquement version électronique ;

Cela sera appliqué à la prochaine parution.

Votre avis sur le Roues Libres et son contenu nous intéresse toujours.

Une veste Homme n'a toujours pas été réclamée . Celle-ci a été oubliée à Quévy-Le-Grand.



Le site internet est alimenté régulièrement

Prochaine ouverture de la boutique au Week-end Pétanque



Partage Route

Club convivialité Belge Bénévolat Amitié Pays

Découvertes

Sorties

Accueil

Un voyage de 1000 Km
commence toujours par un pas.

Lao Tseu

Motorhome Liberté Solidarité
Evasion Tourisme

Minitrip Information Weekend

Bouger Voyager Liberté

camping car

Pays

Convivialité

